



HAL
open science

Introduction à la violence du chômage

Christian de Montlibert

► **To cite this version:**

Christian de Montlibert. Introduction à la violence du chômage. La violence du Chômage, 2001, ISBN 978-2-86820-171-3. <hal-03601790>

HAL Id: hal-03601790

<https://hal.science/hal-03601790v1>

Submitted on 8 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

INTRODUCTION A LA VIOLENCE DU CHÔMAGE

La sociologie a toujours été confrontée aux problèmes que pose le chômage. A la fin du XIXe siècle, avant même que le mot chômage ne soit fixé — Christian. Topalov a bien montré que ce n'était qu'au terme de diverses prises de position que le vocable avait pris son acception définitive 1 — on s'interrogeait déjà sur les causes et les effets de l'absence de travail. Deux raisons majeures contribuent à cette permanence : d'une part la sociologie ne peut ignorer, sauf à manquer à son ambition d'expliquer le monde social, ni ce qu'on appelait autrefois la question sociale, ni ce qu'on baptise aujourd'hui, un peu trop vite, « exclusion » ; d'autre part elle découvre des relations de cause à effet qu'elle ne peut taire- à moins de renoncer à avoir une quelconque utilité sociale - en acceptant que des situations qu'elle sait dommageables perdurent 2.

Durkheim, à la fin du siècle dernier, ne pouvait ignorer ni les transformations sociales, ni les théories concurrentes aux siennes qui, dans le champ naissant des sciences sociales, affirmaient en rendre compte. Pour expliquer les tensions sociales qu'il observait, on sait qu'il forgea le terme d'anomie qui regroupait : l'absence de travail, l'augmentation de la pauvreté (il a beaucoup écrit sur l'héritage qui lui semblait un des facteurs essentiels de la reproduction des inégalités sociales), l'absence de droits (le droit du travail n'existait pas encore) et les contraintes excessives que pouvaient exercer le patronat. *Désolidarisation* et *asocialité* combinées ne pouvaient, à ses yeux, que produire une intensification de la « guerre des classes » et plus de chaos social. Quelques années plus tard, Halbwachs³, commentant une enquête menée par un sociologue anglais, rencontra la pauvreté, le sous-emploi et la précarité. Il montra, que, contrairement à l'image stéréotypée d'un milieu homogène, le groupe des sans emploi de Londres était très diversifié et il esquissa une typologie des réactions en fonction des histoires de vie, de ce qu'on appellerait aujourd'hui des trajectoires sociales. Lazarsfeld, Jahoda, Ziesel⁴, en 1932, vont, à leur tour, montrer que les catégories temporelles et spatiales des chômeurs sont profondément transformées au fur et à mesure que le chômage dure, ce qui affecte leurs repères sociaux. Si quelques-uns, peu nombreux, s'adaptent et même peuvent tirer parti de la situation, la grande majorité des autres se résignent, deviennent fatalistes (« ça a toujours été comme ça »), dérivent vers l'apathie ou se désorganisent, effondrés, au point de faire difficilement face aux problèmes quotidiens.

Des recherches très récentes ont montré que ce basculement peut avoir des effets sur tous les membres de la famille. Ainsi, la vulnérabilité du conjoint augmente considérablement au fur et à mesure que le chômage de l'autre dure. De même, la probabilité des « grands enfants » (de 18 à 29 ans) de connaître la précarité varie avec son intensification : l'indice de vulnérabilité passe de 0,58, lorsque les 2 parents ont un emploi, à 0,96 lorsqu'un seul est au chômage et à 11 lorsque les deux parents sont sans emploi⁵. Quant aux difficultés scolaires des petits enfants, elles s'accroissent amplement.

A cette privation de raison d'être, peuvent s'ajouter des processus de stigmatisation qui augmentent la probabilité d'apparition d'un désarroi psychologique intense : les chômeurs sont plus nombreux qu'une population du même âge et de même qualification à éprouver des

insomnies (19 contre 5), à se sentir sous tension (23 contre 11), à être déprimé (34 contre 9), à perdre confiance en eux (20 contre 4)⁶. Tout cela n'est pas sans effet sur la consommation de tranquillisants (le chômage devient paradoxalement un facteur d'enrichissement d'industries pharmaceutiques). Comme l'a démontré l'étude menée par l'équipe de l'I.N.S.E.R.M. de l'hôpital de Bicêtre, cette tension psychologique use : les quatre-vingt-six femmes suivies plusieurs années qui passent du chômage au travail précaire pour retourner au chômage, présentées, comparées à d'autres femmes ayant un emploi, une augmentation significative des maladies (diabète, cancer, problèmes cardiaques, affections ostéo-articulaires). Si la pauvreté vient s'ajouter au chômage, les difficultés de paiement des soins et l'accélération du désarroi psychologique ne font qu'amplifier ces réactions⁷.

Ces souffrances physiques et psychologiques peuvent, dans certaines circonstances (difficultés à payer les traites de l'achat du pavillon, par exemple), s'accompagner de tensions dans le couple qui augmentent la probabilité de séparation. Ainsi, la probabilité de divorcer s'accroît l'année qui suit un licenciement⁸. Cette désaffiliation⁹ progressive au fur et à mesure que le chômage dure — la fréquentation d'associations, ou d'institutions culturelles ou sportives (des stades aux bibliothèques), a tendance à se réduire comme se restreignent les liens avec les ami(e)s ayant un emploi, et les services rendus entre voisins — peut mener à un « vide social »¹⁰, caractérisé par l'isolement¹¹ et l'indifférence des autres. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que la probabilité d'apparition de tensions et de violences interpersonnelles et intergroupales (des violences domestiques aux violences « raciales ») augmente considérablement. De telles situations de désocialisation ont enfin des effets sur la durée d'existence : l'élimination des plus fragiles, dont la mortalité précoce des S.D.F. est un indice, est une réalité de l'horreur économique. Pour parer à ces situations, on se contente d'indemnités (qui, d'ailleurs, ont tendance à diminuer avec l'augmentation du nombre de « bénéficiaires ») alors que tout prouve — au-delà même de leur nécessité — que c'est de sens social qu'il s'agit : le travail relie l'individu aux autres, structure la journée, offre des contacts sociaux hors du cercle familial, donne le sentiment de participer, même contraint, à un dessein social, procure statut social et identité¹².

Dans ces conditions, des adolescents et jeunes gens vivant dans des familles de chômeurs, ou étant eux-mêmes sans emploi ou sans espoir d'emploi, peuvent se sentir pris dans une sorte de consécration négative¹³ qui, de l'échec scolaire aux petits boulots, en passant par un habitat mal entretenu et sous-équipé, les enferme dans des impressions d'incapacité et d'inutilité. Et ceci, plus encore pour les enfants d'immigrés qui sont plus souvent disqualifiés que d'autres, à diplôme égal ils accèdent moins à l'emploi correspondant¹⁴. Si beaucoup s'en protègent en se repliant dans la sécurité que leur offre leur bande¹⁵, d'autres peuvent extérioriser l'hostilité qu'ils subissent par des provocations multiples qui vont parfois jusqu'aux délits¹⁶.

On comprend que le chômage *discrédite, isole, démoralise et démobilise*. En ce sens le mouvement des chômeurs joue un rôle essentiel dans la restauration de l'estime de soi. Reste que cette protestation ne peut s'étendre que difficilement puisqu'elle se développe dans un ensemble hétérogène, morcelé, composé d'individus isolés et stigmatisés. En somme, le chômage de masse induit une sorte de « *processus de décivilisation* »¹⁷. Dans un premier temps, la disparition des emplois raccourcit les chaînes d'interdépendances qui lient les groupes professionnels les uns aux autres ; la diversité et la complexité des relations

interpersonnelles s'appauvrissent ; dans un deuxième temps les conventions qui règlent les rapports entre les individus (courtoisie, politesse) ne sont plus en usage ; cette logique peut atteindre un troisième palier dès que les apprentissages sociaux du refoulement et de la sublimation de la violence régressent ; le contrôle de soi recule en même temps que des éléments essentiels de la conscience de soi disparaissent (dignité, honte, tolérance...) ; au quatrième palier, l'activité cognitive raisonnable est de plus en plus souvent remplacée par une pensée dominée par des fantasmes.

Pour remédier à cela les sociologues de la fin du XIXe siècle ne voyaient qu'un moyen : le développement d'un État « social » qui permettrait « le progrès de la justice » puisqu'il serait la seule force qui puisse dépasser la somme des forces particulières qui ont intérêt au maintien des rapports de domination (castes, coteries, agents économiques...). L'expérience, limitée, partielle, de ces quarante dernières années est venue vérifier cette hypothèse.

Pourtant cette logique de réduction de l'*asocialité* et de la *désolidarisation* est aujourd'hui battue en brèche par les privatisations décidées par les hommes politiques et les hauts fonctionnaires, par la déréglementation souhaitée par les dirigeants d'entreprises, par la recherche des profits financiers les plus élevés désirés par les actionnaires et les spéculateurs. C'est l'État social que les défenseurs du marché mettent en cause. Dès le milieu des années soixante-dix, les tenants de l'économisme remplaçaient, dans nombre de commissions chargées de définir les orientations étatiques, les membres issus de la résistance, du syndicalisme ou du catholicisme social¹⁸. Sans toujours le vouloir, ils ont été, à leur tour, dépassés par des tenants du néo-libéralisme et conduits à reprendre à leur compte tous les arguments qu'en leur temps Hayek et Von Mises avançaient, en proposant même que les systèmes qui ont cours dans l'entreprise privée remplacent ceux qui organisaient l'activité des services d'État. Cette imposition, avec le chômage et le sous emploi, avec l'augmentation des inégalités, avec l'accentuation des contraintes (à la pénibilité habituelle de nombreux postes de travail viennent s'ajouter les contraintes de la flexibilité), avec la réduction de l'emprise d'un droit du travail au profit de droits négociables, réintroduit l'anomie. Et de fait, il s'agit bien d'une régression.

Si la sociologie, comme n'importe quelle autre science dont on tient compte des résultats, a fait de nombreuses découvertes sur les effets du chômage, si elle a suivi une logique cumulative comme toute autre discipline, si elle a énoncé des lois qui, pour être dépendantes des contextes, n'en ont pas moins une portée et une durée conséquentes, alors les résultats des analyses sociologiques devraient être pris plus au sérieux qu'ils ne le sont. Puisque le chômage détruit — l'analyse menée par Annie Mesrine¹⁹ montre de manière indiscutable la surmortalité qui affecte les chômeurs (près de 3 fois plus à situation comparable) — toute décision de licenciement et toute politique économique et sociale qui l'autorise ou s'y résigne sont dommageables²⁰. Il existe dans le code pénal des articles qui traitent de la mise en danger de la vie d'autrui et du harcèlement moral. Pour quelles raisons l'ignorance ou le refus de ces relations de cause à effet n'entraîneraient-ils pas des poursuites pénales ? Quant aux chômeurs qui éprouvent ces souffrances, on comprend qu'ils ne puissent se satisfaire de bonnes intentions et de demi-solutions, qui visent parfois plus à rassurer les classes moyennes qu'à véritablement traiter le problème. Puisque l'accentuation des contraintes économiques sur le plus grand nombre s'accompagne de l'allègement des contraintes réglementaires pour quelques-uns, tout milite en faveur de l'extension et de

l'amélioration de la protection sociale. Mais celles-ci ne pourront exister qu'autant que l'État luttera contre toutes les inégalités qui s'enracinent dans les mécanismes conservateurs de la reproduction sociale.

C'est dire que la reconstruction et l'élargissement d'un État social, à l'ensemble européen par exemple — ce qui est sans doute la seule voie possible pour ne pas s'attacher à un illusoire retour à des formes dépassées — doit contribuer à réduire l'efficacité des mécanismes sociaux producteurs d'inégalités et à freiner la propension de certains groupes à s'appropriier les avantages procurés par ces mécanismes. Un nouvel État social n'est possible que voulu par une politique qui ne serait pas celle de députés et de sénateurs plus préoccupés de domination politique, c'est-à-dire plus soucieux de défendre leur intérêt personnel ou les intérêts particuliers du champ politique que les intérêts des groupes qui occupent des positions dominées dans l'espace social, et, plus largement, que l'intérêt général.

Cette dynamique de refondation d'un État social ne va pas de soi : elle ne pourra se développer que portée par une mobilisation collective d'autant plus difficile à se constituer qu'elle est freinée par des représentations du monde qui conduisent souvent à un fatalisme résigné, mais c'est aussi un des rôles de la sociologie que de contribuer à élaborer des analyses qui démontent les logiques de construction de cette méconnaissance et qui, de ce fait, peuvent avoir un effet sur la mobilisation sociale²¹.

NOTES

1. Topalov C., *La naissance du chômeur*, Paris, Albin Michel, 1994 ; et aussi Salais R., Bauerez N., Reynaud B., *L'invention du chômage*, Paris, P.U.F., 1986.

2. La question du dénombrement des chômeurs ne sera pas abordée ici. On sait qu'il existe des différences sensibles de décompte entre les organismes et les périodes. Ceci étant, chaque méthode de dénombrement se heurte aux limites imposées par les représentations sociales (et les stratégies qui y sont liées) de l'activité qui la structure (ainsi les préretraités ne sont plus considérés comme population active, donc ne sont plus enregistrés comme privés d'emploi) et aux pratiques des agents concernés (liées à l'image de soi) qui n'acceptent pas toujours d'être reconnus comme chômeurs (donc ne s'inscrivent pas dans les critères bureaucratiques des institutions habilitées à instituer l'état de chômeur). Cf. sur ce point Demazière D., *Le chômage en crise ? La négociation des identités des chômeurs de longue durée*, Lille, P.U.L., 1992.

3. Halbwachs M., Remarques sur la position du problème sociologique des classes, *Revue de Métaphysique et de morale*, 1905.

4. Lazarsfeld P., Jahoda M., Ziesel H., *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Ed. Minuit, 1982.

5. Benoît-Guilbot O., Clemençon, les chômeurs de longue durée en France, in Benoît-Guilbot O., Gallie D., *Chômeurs de longue durée*, Actes Sud, 1992.

6. - Whelan, Désarroi psychologique et pauvreté en Irlande, in Benoît-Guilbot O., Gallie D., op. cit.

- Jackson Unemployment and psychological distress, *Journal of applied psychology*, 1983.

- Gallie D., Effets individuels et psychologiques du chômage de longue

durée en Grande-Bretagne, in Benoît-Guilbot O., Gallie D., op. cit.

7. Frigul N., Bretin H., Metenier I., Aussel L., Thébaud-Mony A., Atteintes à la santé et exclusion professionnelle : une enquête auprès de 86 femmes au chômage de longue durée, *Travail et emploi*, 1993, n°56.

8. *Précarité et exclusion en France*, C.E.R.C., 1993.

9. Castel R., De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation, in Donzelot (éd.) *Face à l'exclusion*, Paris, Esprit, 1991.

10. Maucorps P.H., Gourchet J.-L., *Le vide social*, Paris, Mouton, 1966.

11. Les chômeurs et leur famille, *Population et sociétés*, 1999.

12. Jahoda M., *Employment and unemployment : a social-psychological analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

13. Pialoux M., Jeunesse sans avenir et travail intérimaire, *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 1979, n° 26-27.

14. Baudemont M., Une population à haut risque d'exclusion : les personnes d'origine immigrée, *Regards sociologiques*, 1997, n° 13.

15. Lepoutre D., Cœur de banlieue, Paris, Odile Jacob, 1997.

16. Petonnet C., *Ces gens là*, Paris, Maspero, 1968.

17. Wacquant L., Décivilisation et démonisation, in Dauré, Bishop (eds), *L'Amérique des Français*, Paris, François Bourin, 1992, n° 91-92.

18. Lenoir R., L'État et la construction de la famille, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1992, n° 91-92.

19. Mesrine A., La surmortalité des chômeurs : un effet catalyseur du chômage ?, *Économie et statistique*, 2000, n° 334.

20. Les prises de position, tant décriées, de sociologues pour soutenir le mouvement des chômeurs s'appuient sur un savoir constitué. Les raisons d'agir ne relèvent pas d'une ambition personnelle politique mais trouvent leur principe dans une raison scientifique.

21. C'est sans doute pour cela que l'analyse sociologique suscite tant d'hostilité. La polémique souvent hargneuse contre les prises de position de sociologues, dont la presse s'est largement régalée entre septembre et novembre 1998, montre que nombre d'hommes politiques, de journalistes et d'intellectuels médiatiques détestent la sociologie. Il est vrai que la quasi-totalité d'entre eux est bien persuadée en savoir plus que les sociologues sur le monde social. Les médias sont là pour le leur confirmer. A la limite, tant que la sociologie se contente de décrire les conditions d'existence et les réactions d'une population, elle reste supportable, mais à partir du moment où elle montre les responsabilités des dominants du monde économique mais aussi celles des dominants de la politique et des administrations d'État, et plus encore la légitimation que leur apportent les journalistes et intellectuels médiatiques, rien ne va plus. La haine de la sociologie et des sociologues n'est pas un vain mot : quelques expressions, relevées dans la presse fin 1998 début 1999, visant P. Bourdieu et « ses sbires » en témoignent : « staliniens », « flic », « simplisme radical », « brutalité intellectuelle », « praticiens de l'amalgame », « démagogues populistes », « élitaires », « inquisiteurs », « intégristes étatiques », « perroquets du trotskisme sénile » etc. On conviendra que l'on est ici bien loin de la critique scientifique.

